

DEC110575DR04

Décision portant cessation d'activité d'un agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° 09A037DR04 du 1^{er} décembre 2009 nommant Mme Sarah Morgane ZAOUI agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Article 1 : Il est mis fin, à compter du 1^{er} février 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Sarah Morgane ZAOUI dans l'UPR 3404.

Article 2 : Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} mars 2011

Le directeur de l'unité
Frédéric BOCCARD

La déléguée régionale
Michèle SAUMON